



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES**  
**Séance du 20 mars 2026**

Le vingt mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane ENTÈME, maire sortant puis une fois le conseil municipal installé, sous la présidence de Jacques DRONNEAU, Doyen du conseil municipal.

Date de convocation : 16/03/2026

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 19 - Votants : 19

Présents : M Jacques DRONNEAU, M Stéphane LEMOINE, Mme Hélène QUEMERE, M Arnaud FRON, Mme Charlène Ménard, M Max BLANLOEIL, Mme Laurel LAURENT, M Olivier CREMET, M François BONNET, Mme Emmanuelle RETIERE, M Frédéric RAMBAUD, M Sébastien BERTRAND, M Jean-Charles ANTIER, Mme Magalie LYSANIUK, Mme Laure PICARD-PHILIPPON, M Aurélien COUTEAU, Mme Edwige GROS-MORAT, Mme Sophie LATOUR, Mme Anne-Cécile MERIAU

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mme Sophie LATOUR

**2026-03-~~20~~-003 – Election des adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-7-2,

Vu la délibération n°2026-03-05 fixant le nombre d'adjoints,

Il est procédé à l'élection des adjoints.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'élire la liste des adjoints au scrutin de liste et à la majorité absolue :

Liste 1 présentée par M. Stéphane LEMOINE :

- Mme Hélène QUEMERE
- M Arnaud FRON
- Mme Charlène MENARD
- M Max BLANLOEIL

Le maire a constaté que 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 19

Majorité absolue des suffrages exprimés : 10



Ont obtenu :

- liste 1 : 19 voix

Sont élus adjoints au maire :

- M. Stéphane LEMOINE : 1<sup>er</sup> adjoint
- Mme Hélène QUEMERE : 2<sup>ème</sup> adjoint
- M Arnaud FRON : 3<sup>ème</sup> adjoint
- Mme Charlène MENARD : 4<sup>ème</sup> adjoint
- M Max BLANLOEIL : 5<sup>ème</sup> adjoint

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance  
Mme Sophie LATOUR



Le Maire  
Jacques DRONNEAU

